

# Égliseneuve d'Entraigues

Bulletin municipal n°30



Egliseneuve d'Entraigues

Communauté de communes du Sancy



# Informations pratiques

## URGENCES

Pompiers : 18 ou 112 (pour l'Europe)

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Centre anti-poisons : 04 73 26 09 09

EDF : dépannage sécurité : 0910 333 063

Enfance maltraitée : 119

SOS Amitié : 04 73 37 37 37

Vol carte bleue : 04 54 42 12 12

## MAIRIE

Tél. : 04 73 71 90 13

Bureau ouvert au public

Lundi : 9h-12 h - 14h-16 h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h - 14h-16 h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12 h - 14h-16 h

## Permanences des élus :

Lundi, mardi et vendredi 10h - 11h30 : Eliane Goy

Mercredi : 11h - 12 h Lucien Andraud

Jeudi : Didier Cardenoux

Samedi : 11h - 12h M. Le Maire ou ses adjoints sur rendez-vous

**ÉCOLE** : 04 73 71 95 77

Cantine scolaire : 04 73 71 35 43

**Députée** : Laurence Vichnievsky

laurence.vichniesky@assemblée-nationale.fr

## Sous-Préfet :

Bertrand Ducros : 04 73 89 07 76

## Conseillers Départementaux :

Lionel GAY : 06 50 51 55 77

**ADMR ABRI Cézallier-Sancy** : 04 73 81 26 61

**Pharmacie** : Claire Beghein : 04 73 71 91 37

## Communauté de Communes du Sancy

6 avenue du Général Leclerc

63240 Le Mont-Dore -

Tél. : 04 73 65 24 48

## SERVICES DE PROXIMITÉ :

### Cabinet médical des hauts plateaux d'Égliseneuve

04 73 79 50 68

Fanny TESTARD

Marina TOURNADRE

Consultations à Égliseneuve tous les lundis, mercredis et vendredis ou sur rendez-vous

Sophie ROBINNE (homéopathe) : 07 64 08 88 63

### Cabinet d'ostéopathie (Besse) : 04 73 89 68 78

Clément Chaput

Pascal Ferrand

Marion Planeix

Pierre Saint Denis

## Kinésithérapeutes :

Cécile Jaffré : 06 71 43 65 73 (Égliseneuve)

Clotilde Bahin : 04 73 84 17 84 (Besse)

Camille Capdupuy : 04 73 84 17 84 (Besse)

Mathieu Castellarin : 04 73 79 51 45 (Besse)

## Dentistes (Besse) :

Sophie Brionnet : 04 73 79 58 09

Fanny Jarsaillon : 04 73 79 58 09

Didier Cardenoux : 04 73 79 50 67

## Infirmiers :

Hélène Phelut : 06 32 14 02 49 (Égliseneuve)

SSIAD Besse : 04 73 79 52 82

SSIAD Condat : 04 71 78 40 00

## Cabinet Vétérinaire : 04 73 71 94 67

Didier Rousseau

Méloé Tronche-Faucher

**Déchetterie de Besse RD 978 Chiloza** : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

Mardi de 8 H à 12 H et de 14 H à 17 H. Fermé le jeudi. 04 73 79 53 16

**Ramassage des objets encombrants** : le 1er mardi de chaque mois sur inscription en mairie

**Ligne régulière des Autocars André LR 108** (04 71 78 00 49) : lundi, mercredi, vendredi

**Départ Égliseneuve d'Entraigues** 10:00 **Arrivée Clermont-Fd** : Gare SNCF 11:20—Gare Routière 11:30

**Départ Clermont-Fd** Gare Routière 16:45, Gare SNCF 17:00—**Arrivée Égliseneuve** 18:14

(Lundi et mercredi). Plus de renseignements : [laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr)

Gare Routière 18:15—Gare SNCF 18:30, **Arrivée Égliseneuve** 19:45 (Vendredi)

## Le mot du Maire



*Chères Égliseneuveuses, chers Égliseneuvois,*

*C'est avec plaisir que nous vous retrouvons grâce à notre bulletin municipal. Nous allons vous rencontrer tout au long de l'été au cours de manifestations festives et culturelles ponctuées par de nombreux concerts et bien sûr notre fête patronale.*

*Nous voici arrivés à mi-mandat, trois années marquées par le COVID, ce qui a retardé de nombreux projets ; nous nous employons à faire progresser au mieux les dossiers.*

*Vous avez pu constater que nous veillons à l'équilibre des finances communales et cela sans augmentation des impôts locaux cette année.*

*Certains projets avancent : réhabilitation de logements dans le bâtiment CCAS, restauration du clocher, réalisation d'appartements au foyer logement, rénovation du réseau d'eau, modernisation de l'éclairage public...*

*Merci encore aux associations et aux Égliseneuvois qui animent activement la vie de notre village.*

*Soyons optimistes et veillons à ce qu'Égliseneuve demeure dynamique et accueillant.*

*Restant à votre écoute, nous vous souhaitons un très bon été.*

*Amicalement.*

**Didier CARDENOUX**

# La vie communale

L'intégralité des procès-verbaux de CM est consultable sur le site internet de la commune ou en mairie

## Extraits du procès-verbal du Conseil Municipal - 28 janvier 2023

### TRAVAUX AU GÎTE DES RIVAUX - PLAN BONUS RELANCE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la nécessité de lancer des travaux de rénovation au gîte d'étape des Rivaux.

Il précise que ces derniers peuvent donner lieu à une aide de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de l'opération « BONUS RURALITÉ » et propose à l'ensemble des élus de déposer un dossier sachant que le montant minimal de la dépense subventionnable est de 7 000 € H. T., que le montant maximum de la dépense subventionnable est de 250 000 € H. T., que le taux de la subvention peut, au maximum, atteindre 40 % de la dépense subventionnable, que la subvention régionale minimale est de 2 500 € et que la subvention maximale est de 100 000 €.

Les élus chargés de ce dossier communiquent les informations connues ce jour :

- Electricité (entreprise PERRON) : 8 811.52 € TTC.
- Huisseries : les devis des entreprises LAC et LADEVIE sont en attente.

Des problèmes de toiture ayant été constatés, les entreprises BAPT, MINET et LADEVIE seront sollicitées pour un chiffrage.

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

Compte tenu de l'absence d'éléments :

- **DONNE** un accord de principe au projet ci-dessus évoqué,
- **DIT** que ce dossier sera étudié et remis à l'ordre du jour une fois les devis reçus.

### RÉNOVATION DES APPARTEMENTS DE L'ANCIEN FOYER LOGEMENT - DEVIS ATELIER PAPON

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée la proposition chiffrée de l'Atelier PAPON ARCHITECTURE pour l'étude du projet et le suivi des travaux de la rénovation des appartements de l'ancien foyer logement pour la somme de 11 875 € (soit 12.50 % du montant prévisionnel des travaux).

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition susvisée,
- **DONNE** mandat à Monsieur le Maire pour signer le devis ci-dessus évoqué.

### TRAVAUX DE RÉNOVATION VOIRIE + PONT PROGRAMME DETR 2023

Après en avoir délibéré et dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le programme de travaux suivant pour 2023 dont le coût prévisionnel s'élève à la somme globale de 42 270.00 € H. T.
- **DE CONSACRER** une partie de l'enveloppe à des travaux de voirie pour la somme de 38 828 € H. T et l'autre partie à la réfection et la sécurisation du pont de la croix Marquis pour la somme de 9 442 € H. T.
- **D'AUTORISER** le lancement des consultations d'entreprises conformément aux dispositions du code des marchés publics ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet ;
- **D'ADOPTER** le plan de financement prévisionnel ;
- **DE SOLLICITER** l'attribution d'une subvention au titre de la DETR ;
- **D'INSCRIRE** les crédits suffisants au budget communal.

### TERRITOIRE ÉNERGIE DU PDD - OPTIMISATION DES SYSTÈMES DE GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que dans le cadre de l'optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public, il nous est fait la proposition de participer au programme mené par Territoire d'Énergie Puy-de-d=Dôme avec le soutien de France Relance selon les conditions suivantes :

- France Relance apporte 70 % d'aide d'état au montant H. T. des travaux à réaliser,
- Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme apporte 20 % du montant des travaux à réaliser et se charge de l'intégralité du financement de la TVA,
- La commune apporterait les 10 % du montant H. T des travaux à réaliser restant.

A ce jour, l'estimation des dépenses pour notre commune s'élève à la somme de 4 000.00 € H. T et conformément aux décisions prises par son Comité, Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant et en demandant à la Commune un fonds de concours, déduction faite de la subvention obtenue de France Relance (70%), égal à 10 % du montant estimatif des travaux, soit : 400.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de financement des travaux pour l'optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public de la commune selon les conditions ci-dessus définies.

### **TRAVAUX ÉGLISE 2023**

Le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de la troisième tranche de l'opération mise en objet, il convient de programmer des travaux au sein de l'église, notamment au niveau des abat-sons et parafoudres, et de concrétiser cette opération qui s'élève à la somme H. T. de 55 725.58 € (honoraires compris). Le Conseil, après délibération et à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de solliciter les aides financières auprès des instances ci-dessous désignées pour l'opération susvisée comprenant les honoraires de maîtrise d'œuvre pour un montant H. T. de 55 725.58 € comme suit :

#### **o Plan de financement :**

• Montant des travaux et honoraires H. T. pour deuxième tranche :	55 725.58 €
• Subvention Ministère de la Culture (25%)	13 931.40 €
• Subvention Conseil départemental du PDD (24 %)	13 374.14 €
• Subvention Conseil Régional Auvergne (30 %)	16 717.67 €
• Part restant à la charge de la Commune (H. T.)	11 702.37 €

- **APPROUVE** le plan de financement,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à porter le projet et à accomplir toutes les formalités qui s'y rapportent,
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits lors du prochain budget primitif.

### **CANDIDATURE POUR CONCOURS AOP ST NECTAIRE**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil, à l'unanimité :

- **DONNE** un accord de principe à la candidature de la commune pour recevoir le concours officiel de l'AOP Saint-Nectaire pour les années à venir.
- **DIT** que la candidature ne sera effective qu'après avoir arrêté les différentes modalités.

## **Extraits du procès-verbal du Conseil Municipal - 9 mars 2023**

### **FIC 2023-2026**

Après en avoir délibéré et dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal (FIC), le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le programme de travaux suivant sur quatre années et dont le coût prévisionnel s'élève à 202 800 H.T.
  - o **Année 2023** : une enveloppe de 72 800 € H. T. est destinée au remplacement des portes d'entrée de la mairie-école (face sud et nord) ;
  - o **Année 2024** : une enveloppe globale de 50 000 € H. T. destinée à des travaux de voirie ;
  - **Année 2025** : une enveloppe de 80 000 € H. T. destinée au remplacement du système de chauffage de la mairie-école.
- **D'AUTORISER** le lancement des consultations d'entreprises conformément aux dispositions du code des marchés publics ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ces projets ;
- **D'ADOPTER** le plan de financement prévisionnel ;
- **DE SOLLICITER** l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Général au titre du FIC ;
- **D'INSCRIRE** les crédits suffisants au budget communal.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA PASSERELLE DE LA CROIX MARQUIS**

Monsieur le Maire informe que les travaux de réfection et de sécurisation de la passerelle de la Croix Marquis sont, dans le cadre des aménagements des itinéraires du PDIPR, éligibles à une aide du Conseil départemental.

Après avoir pris connaissance du chiffrage des travaux qui s'élève à la somme HT de 12 070 €, le Conseil, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de solliciter l'aide du Conseil départemental, étant entendu que la subvention est calculée selon un taux unique de 70 % du montant HT des travaux, plafonné à 4 600 € HT par passerelle ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au projet ;
- **D'ADOPTER** le plan de financement prévisionnel ;
- **D'INSCRIRE** les crédits suffisants au prochain budget communal.

### **DEMANDE DE SUBVENTION A LA CCMS POUR LA PASSERELLE DE LA CROIX MARQUIS**

Monsieur le Maire informe que les travaux de réfection et de sécurisation de la passerelle de la Croix Marquis sont éligibles à une aide de la Communauté de Communes du Massif du Sancy.

Après avoir pris connaissance du chiffrage des travaux qui s'élève à la somme HT de 12 070 €, le Conseil, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de solliciter l'aide de la CCMS pour la réalisation des travaux susvisés ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au projet ;
- **D'ADOPTER** le plan de financement prévisionnel ;
- **D'INSCRIRE** les crédits suffisants au prochain budget communal.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- **INSTALLATION D'UNE BORNE FORAIN SUPPLÉMENTAIRE PLACE DE LA FONTAINE** : Il est prévu d'installer une borne pour la somme globale de 4 000 €.
- **TRAVAUX AU GÎTE DES RIVAUX** : certains devis sont arrivés, d'autres sont en attente. Ce dossier de demandes de subventions sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

## Extraits du procès-verbal du Conseil Municipal - 5 avril 2023

### **VOTE DU BP 2023 COMMUNE**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif de la commune 2023 et l'invite à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif de la commune 2023 qui s'équilibre comme suit :
  - dépenses et recettes de fonctionnement : 464 909 €
  - dépenses et recettes d'investissement : 609 472 €

En dehors des dépenses votées en « restes à réaliser » qui s'élèvent à la somme de 195 045 €, les dépenses d'investissement concernent essentiellement :

➤ Rénovation de l'éclairage public en LED	22 000.00 €
➤ Remplacement des portes de la mairie-école	87 360.00 €
➤ Travaux Eglise	66 871.00 €
➤ Travaux de grosses réparations au gîte des Rivaux	28 000.00 €
➤ Eclairage public au Contain	1 200.00 €
➤ Réparation de la passerelle de la Croix du Pont Marquis	14 484.00 €
➤ Borne forain place de la Fontaine	4 000.00 €

### **VOTE DU BP EAU 2023**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif de l'eau 2023 et l'invite à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif de l'eau 2023 qui s'équilibre comme suit :
  - dépenses et recettes d'exploitation : 96 006 €
  - dépenses et recettes d'investissement : 256 778 €

Ces travaux d'investissement correspondent à des travaux de grosses réparations et à des travaux de résorption de fuites sur le réseau. Les travaux de résorption bénéficient d'une aide de l'agence de l'eau « Adour Garonne » jusqu'à 50 % ainsi que d'une subvention de la part du Conseil départemental du PDD de 40 %.

### **VOTE DU BP ASSAINISSEMENT 2023**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif de l'assainissement 2023 et l'invite à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif de l'assainissement 2023 qui s'équilibre comme suit :
  - dépenses et recettes d'exploitation : 40 813 €
  - dépenses et recettes d'investissement : 64 685 €

### VOTE DU BP LOTISSEMENT 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif du lotissement du Pré de Gendre 2023 et l'invite à se prononcer. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif du lotissement du Pré de Gendre 2023 qui s'équilibre comme suit :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 39 692 €
- dépenses et recettes d'investissement : 74 774 €

### VOTE DU TAUX DES TAXES 2023)

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur le maintien ou l'augmentation des taux des taxes et lui fait part de la proposition de la CFB (Commission des Finances et du Budget) réunie en mairie le 30 mars dernier qui suggère un maintien des taux.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, entérine la proposition de la commission susvisée et vote les taux pour 2023 comme suit :

TAXES	TAUX (%)	PRODUIT (€)
Foncière (bâti)	39.45	191 688
Foncière (non bâti)	27.88	63 817

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2023 et fait part des propositions de la Commission des Finances et du Budget réunie en date du 30 mars dernier.

Le Conseil municipal, ayant ouï et après délibération, décide à l'unanimité d'octroyer les subventions comme suit :

<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>Montant alloué en 2023</u>
OCCE	800
LES AMIS D'EGLISENEUVE	360
SOCIÉTÉ DE CHASSE LA MONTAGNARDE	500
LA FARANDOLE DU TEMPS (Hôpital de Condat)	160
COMITÉ DES FÊTES	1 500
ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG	90
CLUB DE L'AMITIÉ	450
ACIER	80
LE BOUCHON ET LE BURON	200
COLLÈGE DE BESSE	200
LA MÉMOIRE DES MARCHANDS DE TOILE	
LES PETITES CANAILLES	300
GODIV'ART	100

- **DIT** que des subventions ponctuelles pourront être votées ultérieurement lors de manifestations supplémentaires organisées par les associations susvisées.

### SUBVENTION DU BUDGET COMMUNAL AU BUDGET ASSAINISSEMENT

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après délibération à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de voter une subvention d'équilibre au budget ASSAINISSEMENT pour un montant de 4 374.00 €.

### SUBVENTION DU BUDGET EAU AU BUDGET COMMUNAL POUR PARTICIPATION A LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DÉCIDE** que la somme de 11 484 € sera versée par le budget de l'eau au budget principal pour participation à la rémunération du personnel qui assure l'entretien du réseau d'eau.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont votés et inscrits au budget primitif 2023 de l'eau : compte 6218 « autres personnels extérieurs » du chapitre 012 « charges du personnel ».

### **PRIX DU MÈTRE CUBE EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le tarif concernant le prix du mètre cube pour l'assainissement n'ayant pas été révisé depuis 2014, il est décidé à l'unanimité, d'augmenter ce dernier de 0.10 € ce qui porte son prix à 1.20 € le mètre cube. Cette tarification entrera en vigueur lors de la facturation 2023.

A l'unanimité, le prix du mètre cube pour l'eau est maintenu à 1.15 €.

### **CRÉATION DE POSTE**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, il convient de prolonger la création du poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour une durée de six mois à raison de 30 heures hebdomadaires rémunéré sur la base du 1<sup>er</sup> échelon.

Le Conseil, après délibération et à l'unanimité,

- **AUTORISE** la création du poste ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire à recruter.

### **ASTREINTES HIVERNALES 2022-2023)**

Monsieur le Maire fait état des astreintes assurées durant la période hivernale 2022-2023 par Messieurs Jacques MAZEYRAT et Anthony MAZEYRAT pour assurer le déneigement des voies communales.

Le Conseil municipal, ayant ouï et après délibération, à l'unanimité :

Vu le décret 2015-415 du 14-04-2015 et les arrêtés ministériels du 14-04-2015 ;

- **DÉCIDE** de payer la somme de :
  - o 232.40 € pour les deux astreintes assurées par Jacques MAZEYRAT (116.20 € x 2 = 232.40 €).
  - o 269.80 € pour les trois astreintes assurées par Anthony MAZEYRAT :
    - o 116.20 € x 2 = 232.40 €
    - o 37.40 €
- **DIT** que ces dernières feront partie intégrante de la prochaine rémunération.

### **DEVIS SIOULE SANCY INCENDIE POUR REMISE EN ÉTAT DU PARC EXTINCTEURS**

Monsieur le Maire informe que suite au passage de l'entreprise SIOULE SANCY INCENDIE pour la vérification annuelle des extincteurs, un devis de remise en état du parc nous a été adressé pour la somme TTC de 1 127.70 €.

Après délibération et à l'unanimité, il est décidé de :

- **DONNER** un avis favorable à la proposition susvisée,
- **MANDATER** Monsieur le Maire pour signer le devis.

### **APPARTEMENTS ANCIEN FOYER LOGEMENT**

Dans le cadre de la création d'appartements locatifs au premier étage de l'ancien foyer logement, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de statuer sur la proposition dressée par le cabinet d'architecture « ATELIER PAPON ARCHITECTURE ».

Après avoir pris connaissance de la proposition, les élus, à l'unanimité :

- **DÉCIDENT** d'arrêter leur choix sur la création de deux studios et de deux appartements de types T2 et T3.
- **MANDATENT** Monsieur le Maire pour en informer le cabinet d'architecture susnommé.

### **TERRITOIRE D'ÉNERGIE - IMPLANTATION D'UNE BORNE FORAIN PLACE DE LA FONTAINE**

Sur proposition de Monsieur le Maire :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'estimation des dépenses dressée par le Territoire d'Énergie du PDD concernant l'implantation d'un coffret prises place de la Fontaine pour un montant de 4 300.00 € H. T.

Cette opération étant subventionnée par l'établissement précité à hauteur de 50 %, le Conseil, à l'unanimité donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention de financement fixant la participation communale à la somme de 2 150.00 €.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- **Ligue contre le cancer** : Catherine AUGUIN se porte volontaire pour être le « référent » communal auprès de la ligue contre le cancer dans le cadre d'OCTOBRE ROSE 2023.
- 
- **Fleurissement** : Catherine AUGUIN, Eliane GOY et Danielle HUGUET se portent volontaires pour veiller au fleurissement du bourg. Des plantes vivaces plus résistantes sont proposées.

## INFORMATIONS DIVERSES :

- **TOURNAGE D'UN FILM TV A LA CASCADE DU BOIS DE CHAUX :** l'équipe de production France TV travaille actuellement au plan de travail d'un film intitulé « La mort du berger ». Une séquence de tournage d'une demi-journée est prévue sur le site de la cascade du Bois de Chaux.
- **ÉTUDE EN COURS SUR « NATURA 2000 » :** Dans le cadre de la préparation de la révision des documents d'objectifs des sites NATURA 2000 ARTENSE et CEZALLIER, il est prévu une actualisation des cartographies des habitats naturels compris dans les entités de chaque site. Des personnes vont parcourir les sites pendant toute la saison de végétation (de mai à septembre) afin de réaliser ces cartes et actualiser les données. Merci de réserver le meilleur accueil à ces personnels en mission sur notre commune.

## Appel à vocation journalistique



La fonction de correspondant de la Montagne (édition d'Issoire) pour les communes d'Égliseneuve, Saint-Genès et Espinchal va très bientôt se trouver vacante.

Elle consiste à témoigner de la vie des villages, photos à l'appui si nécessaire, dans les pages de notre grand quotidien, en relayant tout événement digne d'attention (fête, manifestation, exposition, concours ...). Une petite rétribution couvre les frais de déplacement et dédommage du temps prodigué.

Si cet exercice vous tente, vous pouvez vous faire connaître en mairie ou [issoire@centrefrance.com](mailto:issoire@centrefrance.com) - 04 73 55 25 00.

## Egliseneuve autrefois !

La municipalité envisage d'organiser une exposition de photos et cartes postales sur Egliseneuve autrefois. Si vous en possédez nous vous remercions par avance de nous les prêter. Nous en prendrons le plus grand soin. Vous pouvez les déposer en mairie dans une enveloppe à votre nom ou les adresser en mairie : [eqliseneuve@free.fr](mailto:eqliseneuve@free.fr)

## Commémoration

Le samedi 8 juillet à 11h, à l'initiative de Jean-René Tournadre, président de l'association des « Amis d'Egliseneuve », une plaque en mémoire de Fernand MINET, mort pour la France en 1944, sera inaugurée à l'intersection de la RD30 et du chemin qui longe le plan d'eau d'Entraigues. Les habitants qui le souhaitent pourront participer à cette inauguration qui se terminera par le pot de l'amitié à la mairie.

# Culture et patrimoine

## Conférence « Secrets des lacs et tourbières du Cézallier et de l'Artense »



**Le 23 février la salle du foyer rural a accueilli une passionnante conférence sur les secrets de nos lacs et tourbières. Entre autres intervenants, Michel Meybeck, chercheur au CNRS, mais surtout enfant du pays, nous a laissé entrevoir les rares et néanmoins terrifiantes colères du Pavin à partir de données scientifiques et aussi de précieuses légendes qui enveloppent et entretiennent ses mystères.**

## 33<sup>ème</sup> édition de Sancy Snow Jazz

**Quelle ambiance pour ce concert nourri de jazz et de swing que nous a offert le 10 mars dernier la pétillante californienne, GILDA SOLVÈ, accompagnée par Patrice Galas au piano, Bruno Rousselet à la contrebasse, Alban Mourgues à la batterie et Michel Pastre au saxophone.**

**Le charme de cette avenante chanteuse a établi un contact très chaleureux avec le public.**



# Vie associative

## Assemblée Générale d'ACIER à Eglise-Neuve d'Issac le 25 mars 2023

*Accueil chaleureux par les adhérents d'Eglise-Neuve d'Issac.*

*Retrouvailles bien agréables entre tous les Egliseneuve de France.*

*La séance est ouverte par Daniel SALLES, président actuel et maire d'Egliseneuve près Billom.*

*Il présente les maires actuels des Egliseneuve : Christophe VEZON, Egliseneuve des Liards ;*

*Thierry NARDOU, Eglise-Neuve de Vergt ; Jean-Pierre DEFFREIX, Eglise-Neuve d'Issac ;*

*Didier CARDENOUX représenté par Danielle HUGUET, élue à Egliseneuve d'Entraigues.*

*Il remercie tous les membres de l'association pour le bilan écoulé et le voyage à CAHORS.*

*Ce moment fort de la vie de l'association a permis à tous les participants de découvrir un riche patrimoine et passer un moment convivial.*

*Election du nouveau bureau : président, Jean-Pierre DEFFREIX ; 1er vice-président, Christophe VEZON, Thierry NARDOU, 2ème vice-président ; Didier CARDENOUX, 3ème vice-président ; Daniel SALLES, 4ème vice-président et trésorier ; Michèle GOURBAT, secrétaire.*

*Il est convenu de changer de date pour l'AG qui se tiendra maintenant au printemps.*

*Le voyage se fera à l'automne les 30 septembre et 1er octobre 2023.*

*Le programme proposé par les époux ARNOULT, « Escapade à SAUMUR Val de Loire » est retenu.*

*Tarif par adhérent en chambre double : 159 € ; déplacement en co-voiturage (s'il reste des places).*



*Merci à Elie, notre photographe, pour la traditionnelle revue des troupes !*

*Jean-René Tournadre*

# La mémoire des marchands de toiles : représentation et imaginaire



Egliseneuve-d'Entraigues  
le 5 août 2023  
Au Foyer rural 14h30-17h30  
**ENTRÉE LIBRE**

Rencontre animée par Jean François SERRE Président de "La Mémoire des Marchands de Toiles"

## MARIE-HÉLÈNE LAFON

Lauréate du Prix Renaudot en 2020 et du Prix Arverne en 2013, elle est le témoin littéraire d'une société rurale traditionnelle d'où est issu le marchand de toile.

## ANNE CLAIRET

Historiographe des marchands de toiles, depuis l'ouvrage qu'elle leur a consacré parcourra la littérature qu' ils ont inspirée.



JF SERRE

## MARION KRAUTHAKER

Universitaire enseignant en Angleterre la littérature des 19ème et 20ème siècles, livrera le fruit de ses recherches sur la représentation des marchands de toiles chez Marie-Aimée Méraville.

## CAROLE ANNE SERVAGNAT

A tiré de la saga des marchands de toiles du Cézallier, où elle vit, l'inspiration d'un conte "La quête des sept fils merveilleux" qu'elle va nous faire partager.



AVEC LE SOUTIEN DES COMMUNES D'EGLISENEUVE-D'ENTRAIGUES, D'ESPINCHAL ET DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES.



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



Une exposition se tient tout l'été au premier étage de la Maison des fromages.  
Visitez le site internet de l'association « La Mémoire des Marchands de toiles »  
[www.lamemoiredesmarchandsdettoiles.fr](http://www.lamemoiredesmarchandsdettoiles.fr)

## ***Dons de l'ancienne amicale des pompiers***

*Durant des décennies, le corps des sapeurs-pompiers volontaires d'Egliseneuve a assuré la sécurité sur notre commune. En 2015, les effectifs ayant fortement diminué et face à la politique du SDIS, le centre d'Egliseneuve a dû fermer. L'amicale des pompiers d'Egliseneuve a cessé ses fonctions et décidé de verser la somme de 2798 euros répartie entre l'école et le comité des fêtes.*

*La municipalité et les habitants souhaitent remercier les sapeurs pompiers pour ce geste et saluer encore une fois leur dévouement passé envers la population.*

## ***Concours de belote organisée par l'association du club de l'Amitié***



*Répondant à l'association du club de l'Amitié cinquante équipes se sont livrées à des parties acharnées samedi 18 mars au foyer rural. Salle remplie, très bonne soirée pour tous.*

**Samedi 13 mai, pour la deuxième année consécutive, le club de l'Amitié a invité les élus et le personnel communal autour d'un repas convivial et savoureux à l'auberge des Cascades. La municipalité a été très touchée de cette invitation et remercie chaleureusement l'association**



**Une quinzaine d'adhérents du club de l'Amitié part à l'assaut des sentiers de randonnées**

**La Chapelle Saint Gorgon à Compains**



**Sur le chemin d'Auger à Egliseneuve**



**Réserve naturelle de la Fontaine Salée**



## ***Le comité des fêtes a ouvert les festivités***

*La saison a commencé le samedi 6 mai par le bal de printemps animé par ADRENALINE by Alexis Animation. On a pu compter une centaine d'entrées.*

*Elle se poursuivra par fête des Sept Frères du 7 au 10 juillet.*

**ÉGALISENTOUS  
D'ENTRAIGUES!**

**07 - 08 - 09 - 10 JUILLET**

**SAMEDI**  
14 h : CONCOURS DE PETANQUE  
doublettes en 4 parties  
12 € par équipe  
4 parties gagnées 80 €  
3 parties gagnées 30 €  
23 h : BAL EN PLEIN AIR  
ADRENALINE.  
by Alexis Animation

**VENDREDI**  
19 h 30 : REPAS  
Bouchée à la reine  
Saucisse Aligot  
Fromages  
Salade de fruits frais  
et son cake maison  
18 € par personne  
Réservation au 06.81.07.73.02  
avant le 03/07

**DIMANCHE**  
7 h : VIDE GRENIER  
Infos au réservation au 06.81.07.73.02  
11 h : MESSE des 7 frères  
suivie du dépôt de gerbes  
et vin d'honneur  
14 h : Retransmission sur écran  
du Tour de France  
étape du Puy-de-Dôme  
20 h : TIRAGE DE LA TOMBOLA  
CONCERT en plein air  
CHRIS EVANS "le Juke Box Vintage"  
22 h 30 : FEU D'ARTIFICE  
offert par la municipalité

**LUNDI**  
15 h : JEUX  
pour enfants  
jusqu'à 12 ans

TOMBOLA 2 €  
NOMBREUX LOTS  
A GAGNER

## *Une association d'autrefois*

*Cette photographie d'une équipe de football d'Egliseneuve semble avoir été prise pendant la dernière guerre en 1943. On reconnaît, de haute en bas et de gauche à droite : André Fermbach, Buisson Henri, Dagobert, Maurice, Fernand Minet, Bertrand, Lucien Lenègre, Buisson Louis, Kress, Jean Verdier, Louis Vergne. Kress et Bertrand étaient deux aviateurs mobilisés au poste de guet du Cheylat. Fernand Minet et Maurice, maquisards, réfractaires au S.T.O. furent quelques mois plus tard, abattus par la gendarmerie Française, non loin du pont du Rat.*

*Jacques Bernard*



## *Malgré le froid, une journée réussie à la foire*

*Comme tous les ans, l'emblématique foire du 18 mai a attiré les habitués venus se presser (pour se réchauffer ?) autour des plants de fleurs et de légumes mais aussi des stands de volailles.*



# Vie scolaire et périscolaire

## Compost à la cantine

*En lien avec son travail sur la forêt et la nature, l'école a répondu positivement au SITCOM des Couzes pour l'installation d'un compost près de la cantine. Les élèves se sont beaucoup investis dans cette réflexion. Nathalie et Madeleine, ainsi que l'équipe pédagogique ont suivi un temps de formation pour veiller au bon fonctionnement du projet. Les enfants ont bénéficié d'une animation « déchets et compostage » pour comprendre les enjeux de cette action. L'installation s'est bien déroulée, pour le plus grand plaisir de tous.*



## ***Poulettes fabriquées par les enfants de la cantine sous la houlette de Mado et Nathalie pour fêter Pâques***



## Bonne fête à toutes les mamans et les papas

A l'initiative de Madeleine et Nathalie les p'titous ont réalisé une carte pour souhaiter bonne fête à leur maman ...



... et à leur papa



L'association des Petites Canailles était bien présente sur la place du marché mercredi 26 avril 2023 pour la vente du muguet et des surprises, fabriquées par les enfants, à découvrir et à déguster.



# GODIV'ART

Entre le 10 juin le 24 septembre se déroule la 6<sup>ème</sup> édition de l'exposition d'œuvres de Godiv'art sur six communes du Cézallier.

- *Egliseneuve ne manque pas de talents artistiques, y compris parmi ses plus jeunes habitants !*



*Les Petites Canailles se sont exprimées autour du plan d'eau.  
Les insectes qui recherchent un trois étoiles seront accueillis comme des coqs en pâte  
à l'hôtel « Les Fleurs de Vie »*



*« Porte sur la nature », bouquet de couleurs né des mains vertes de Martine Blavignac et Philippe Farigoul (Chalet Familial)*



*« Un Saree pour un arbre », cadeau de Véronique Pissavy à ce platane du square Henri Andraud tout étonné dans ce costume flamboyant*



**« Lustrerie de biodiversité végétale » à Redondel : nous devons à Carole Anne Servagnat cette invitation à nous asseoir et à méditer sur la profusion du vivant**



**Si vous vous promenez sur le chemin qui monte à la Manne vous découvrirez « un air de tranquillité », cabane conçue par Alban, Maëlis, Mathéo et Raphaël dont nous pouvons saluer les talents d'architecte**

- **A-Te-Lier d'Art-thérapie du Centre Hospitalier Sainte Marie de Clermont a également apporté sa contribution**



**« Labyrinthe des Peaussibles », en surplomb de la cascade d'Entraigues**

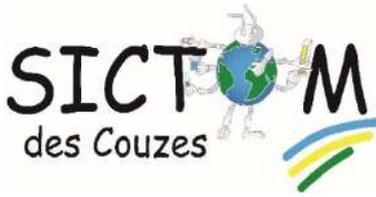
**L'inauguration du festival a eu lieu à Compains samedi 10 juin.**

**Nous avons pu y percevoir un avant-goût du spectacle théâtral concocté par la troupe « Licaplat » sous la houlette de Martine Blavignac et dont l'intégralité sera présentée à Egliseneuve au foyer rural les :**

- **vendredi 21 juillet à 20h30**
- **dimanche 23 juillet à 14h30.**

**Cela vous laisse juste le temps de réviser votre patois, bien utile pour une des scènes...**

# Informations diverses



Le SICTOM des Couzes est un syndicat qui collecte les déchets ménagers. Il regroupe **47 communes** du Puy-de-Dôme dont fait partie la vôtre et réalise donc le ramassage de vos poubelles. Les déchets ainsi collectés sont ensuite envoyés à Clermont-Ferrand vers les centres de traitement adéquats (pôle de valorisation – incinérateur Vernéa pour les ordures ménagères et le centre de tri PAPREC pour le tri sélectif).

Le SICTOM participe également à la sensibilisation des usagers, à la réduction et au tri des déchets.

Depuis le 1<sup>er</sup> Mai 2021, les consignes de tri des déchets ont changé. **Plus simples mais élargies à tous les emballages**, elles permettent de maximiser la valorisation des déchets sans avoir à s'interroger pour savoir si son pot de yaourt se recycle ou non.

**Maintenant, tous les papiers et emballages vont au tri, qu'ils soient en carton, plastique ou métal !**

Dans la continuité de cette action, le SICTOM des Couzes intervient actuellement auprès des communes pour déployer des colonnes de tri dans les zones qui ne sont pas encore équipées. Les habitants de ces secteurs auront donc moins de distance à parcourir pour trier leurs déchets.



En parallèle, pour répondre à l'obligation du tri à la source des biodéchets, le SICTOM des Couzes développe la pratique du compostage sur son territoire.

Les composteurs de quartier sont peu à peu déployés dans les communes qui en font la demande. Ces composteurs sont à destination des habitants qui n'ont pas de jardin, ou qui ne souhaitent pas avoir leur propre composteur. Tout habitant de la commune peut participer au projet, gratuitement et sans autre investissement qu'un peu de temps pour y apporter ses déchets. Pour ceux qui veulent aller plus loin dans la démarche, il est possible de devenir référent de site. Ce dernier, essentiel pour le lancement d'un tel projet, a pour objectif de vérifier que les consignes de tri et les gestes sont bien respectés. Il participe aux 3 ou 4 opérations de l'année et assure le relai entre le site de compostage et le SICTOM des Couzes. Pour leur permettre d'avoir les connaissances nécessaires sur le sujet, le SICTOM propose une formation de 1h30 complètement gratuite à ces référents.

L'objectif de ces dispositifs est de **détourner les déchets de cuisine ou recyclables de la poubelle d'ordures ménagères**. Ces pratiques permettent de fournir un engrais local pour le potager ou les plantes d'intérieur et de réduire notre impact environnemental !



Autre dispositif de détournement des déchets de cuisine et de table : les poules ! Le principe de ce dispositif est d'offrir gratuitement 2 poules aux usagers volontaires. Ces volailles peuvent manger jusqu'à 150kg de déchets alimentaires par an ! Donc plus besoin de jeter ses restes à la poubelle. Pour le bien être de ces animaux, une charte d'adoption est à signer par tout usager qui souhaite participer. Cette opération est très appréciée et elle a lieu 2 à 3 fois par an. Restez informés de son lancement sur le site internet ou le Facebook du SICTOM des Couzes.



Si une de ces initiatives vous intéresse ou vous pose question, n'hésitez pas à contacter le SICTOM des Couzes : par téléphone au 04 73 96 77 75 - par mail à [sictomdescouzes.prevention@orange.fr](mailto:sictomdescouzes.prevention@orange.fr)



*Désormais, les composteurs individuels de jardin sont mis à disposition gratuitement.*

*Vous pouvez d'ores et déjà commander votre composteur et vous inscrire à la formation obligatoire (~30mn) durant laquelle vous allez le recevoir ! L'inscription se fait en ligne sur le lien suivant :*

<https://www.valtom63.fr/module-composteurs/>

*Le composteur est mis à disposition pendant 7 ans, après quoi il sera possible de le remplacer s'il est abîmé. L'acquisition d'un deuxième composteur est possible, mais il sera facturé.*

## **Colonne de tri pour les ordures ménagères**

**Face aux enjeux financiers, sociaux, et réglementaires de la collecte, les élus du SICTOM des Couzes ont fait le choix de mettre en place un nouveau mode de collecte des déchets sur le territoire. L'objectif principal est d'harmoniser et d'améliorer le service rendu à la population tout en maîtrisant les coûts en remplaçant les bacs à ordures ménagères et emballages par des colonnes métalliques.**

**Le nombre de colonnes est étudié en fonction du nombre de bacs existants, de la fréquence de collecte et du nombre d'habitations desservies. Les PAV ou points de regroupements déjà en place seront conservés si leur emplacement actuel répond à l'ensemble des points de sécurité requis pour la collecte.**

**Tout projet d'implantation sera mené et validé en concertation avec les habitants de la commune et le SICTOM des Couzes. Les concertations permettront d'échanger conseils et recommandations pour définir un emplacement et un aménagement qui concilient les besoins des deux parties.**

## **COMMENT PROFITER DU BONUS VELO ?**

Afin d'aider à la transition écologique, l'Etat a actualisé sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide financière :

- Les seuils d'éligibilité ont été augmentés, à partir du 1er janvier 2023 pour couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Si vous êtes majeurs, domiciliés en France et que vous possédez un revenu fiscal déclaré inférieur à 14 089 euros, ou encore que vous êtes en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide.

Les montants des aides sont disponibles sur le site suivant :

<https://www.agence-france-electricite.fr/actualités.fr/bonus-velo/>

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.



## JOURNÉE-DÉCOUVERTE DE LA TOURBIÈRE DE « SOUGEAT-LA-SOUZE » Jeudi 20 juillet 2023 de 10h à 17h | Égliseneuve-d'Entraigues Randonnée / Exposition « Des lacs, cœur d'un Parc »

L'association des Amis d'Égliseneuve-d'Entraigues et le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne proposent une journée-découverte de la tourbière de Sougeat-la-Souze, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Artense. Au programme : randonnée commentée, exposition, mini-conférence, projection de films courts...

Propriété du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne et du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, la tourbière de Sougeat-la-Souze est protégée et bénéficie d'un programme de gestion adaptée pour la préservation de sa flore exceptionnelle. La randonnée est le meilleur moyen de venir percer ses secrets en prenant le temps de l'exploration.

Philippe Boichut, chargé de mission du Parc des Volcans d'Auvergne et animateur Natura 2000 du site « Artense », vous accompagnera pour découvrir les recoins et la flore particulière de cette tourbière. Vous approcherez au plus près ce site à l'ambiance très nordique et aborderez les missions suivies dans le cadre de Natura 2000, du Parc des Volcans d'Auvergne et du Conservatoire d'Espaces naturels d'Auvergne qui veillent ensemble au bien-être de la tourbière. Se déroulant sur une journée, la randonnée est ouverte à tous mais nécessite des capacités d'évolution en milieu naturel (hors chemin, zones humides, forêt).

De retour, une « mini-conférence » sera donnée à la salle du foyer rural afin de présenter l'intérêt de préserver nos tourbières, leurs rôles dans notre quotidien, grâce à une série de témoignages en vidéo.

Une exposition sur les lacs volcaniques d'Auvergne sera présentée toute la journée à la salle du Foyer rural, dans le bourg d'Égliseneuve-d'Entraigues de 10h à 17h. Entrée libre.

**Déroulé de la journée :** (vous n'êtes pas obligé de suivre la totalité du programme, et pouvez choisir l'un ou l'autre des temps forts).

- 10 h : Accueil café à salle du foyer rural, Égliseneuve-d'Entraigues – Exposition « Les lacs, cœur d'un Parc »
- 11 h : Départ pour la visite du site de Sougeat-la-Souze en covoiturage  
Randonnée-découverte avec pique-nique tiré du sac
- 15h : Retour à la salle : commentaire autour des découvertes du jour et de l'exposition.  
Projection des témoignages en vidéo
- 17h : Fin de l'animation

### EN PRATIQUE :

**Journée-découverte** | Jeudi 20 juillet 2023 – de 10h à 17h - gratuit  
RDV Salle du foyer rural – 63850 Égliseneuve-d'Entraigues

Réservation obligatoire (20 places maximum) auprès de l'association des amis d'Égliseneuve-d'Entraigues : 06 33 87 60 38

Pour la randonnée : Accès par les chemins forestiers et par les milieux naturels forêt, zones humides, tourbières, prévoir un équipement adapté (chaussures montantes confortables et étanches, protection solaire, chapeau...)

**Exposition** : Salle du foyer rural | Toute la journée (de 10h à 17 h) | Entrée libre

**Mini-conférence** : Salle du foyer rural | de 15h à 17 h | Entrée libre

Témoignages locaux sur les tourbières, importance des tourbières pour la biodiversité, l'eau, le carbone.

### Contact

Philippe Boichut, animateur Natura 2000 | Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne  
Tél. 04 73 65 64 08 - Portable 07 64 46 66 73 | pboichut@parcdesvolcans.fr

# **EGLISENEUVE d'ENTRAIGUES**

## **La commune et son EAU en gestion directe !**



**Le château d'eau de la Fage**  
réservoir de 300 m3



**Le château d'eau du bourg**  
2 bassins de 50 m3 chacun

C'est dès 1936 que le projet d'adduction d'eau du bourg a vu le jour à partir des captages de La Fage sous l'égide d'Henry ANDRAUD,

maire, député et ministre, socialiste SFIO.

Auparavant, les fontaines et les bacs du bourg étaient alimentés à partir d'un captage dans le bois de Chaux et un réservoir sur le chemin de Redondel (dont il reste des vestiges).

En 1966, les villages ont été raccordés au réseau.

De 1977 à 1979, l'extension a concerné les hameaux et l'extension à la commune de Saint Genès Champespe.

En 1992 ont été mis en service les captages des Grangeounes et de la Banny, ce dernier étant nécessaire à l'alimentation des hauts de la commune.

Le château d'eau de la Fage et le périmètre de sécurité des captages ont été rénovés en 1992 (clôture électrifiée).

La longueur du réseau d'eau potable atteint 66 km !  
La distribution est contrôlée par le laboratoire « Santé Environnement Hygiène » de Lyon.

Les analyses indiquent une eau satisfaisante aux limites de qualité fixées par le code de santé publique.

Depuis les années 2000, l'eau est chlorée pour satisfaire aux normes.

C'est une eau au pH neutre semblable à celle du Mont Dore.

Le prix du m3 est de 1,15 € ; assainissement bourg : 1,20 € le m3.

Redevances à l'agence Adour Garonne :

pollution : 0,33 € / m3

collecte : 0,25 € / m3

Ces deux redevances sont collectées auprès des usagers.  
La somme récoltée est restituée à l'agence de l'eau.



Depuis 1983, la station d'épuration du bourg a été mise en service pour 450 EH, et celle de la Longeix pour 30 EH ; toutes deux de type lit bactérien.

**Notre ressource en EAU n'est pas inépuisable ; sachons la préserver et surtout en conserver la GESTION.**

**Jean-René Tournadre**

## **Eclairage public**

*La situation économique ayant entraîné une augmentation importante des coûts de l'énergie et afin de participer à l'effort de protection de l'environnement, la commune d'Egliseneuve souhaite moderniser le système d'éclairage public.*

*Dans cette optique, il est prévu de remplacer les luminaires existants par des équipements modernes et moins énergivores, mais aussi de supprimer les éclairages qui s'avèrent peu utiles.*

*L'éclairage situé près de propriétés inoccupées ou partiellement occupées sera donc désinstallé lors de travaux prévus pour 2024.*

## **Chantier de renouvellement de conduites d'eau**



*La deuxième phase du remplacement des conduites d'eau en plomb par des conduites en PVC s'est déroulée dans le quartier de l'église.*

## **Au feu ! La mairie brûle !**



*Rassurez-vous, la fumée qui sort du bâtiment a été volontairement produite par les pompiers de Picherande et Besse qui ont choisi notre village pour une manœuvre le vendredi 9 juin à 19h30. Tout s'est déroulé comme prévu, dans la bonne humeur. Un casse-croûte, auquel l'équipe municipale était conviée à l'issue de sa réunion, a agréablement conclu la soirée.*

## Une carrière bien remplie

Lorsqu'on interroge Jean-Claude sur sa carrière, il répond : « *J'en ai fait qu'une, mais une longue* ».

Longue, certes, puisqu'il a pris sa retraite tout récemment, à soixante-seize ans. D'ailleurs, il précise : « *J'ai pas pris la retraite, c'est la retraite qui m'a pris* ». On peut en effet penser que, sans la maladie qui l'a frappé, il aurait continué à exercer son métier d'éleveur, une passion pour lui. Que d'attentions n'a-t-il pas prodiguées à ses vaches, ses « *filles* » comme il les appelait, de magnifiques Salers acajou, connues et primées dans plus d'un concours des environs ! Sans parler des « *mickeys* », tous les petits veaux qu'elles lui ont donnés.

D'une fratrie de quatre enfants, Jean-Claude dit être « *né sur le chantier* », à Espinat où il a toujours vécu et travaillé. Son métier, il a plongé dedans à quatorze ans. D'abord aide familial à la ferme paternelle, il a ensuite repris l'exploitation de ses grands-parents, puis plus tard celle de ses parents, auxquelles s'ajoutait une troisième dont il s'occupait aussi. Pas de quoi flâner ! Et si on doit s'absenter, « *il suffit pas de prendre son sac par l'anse* ». Peu de temps pour les distractions, à part parfois, le samedi soir, une petite virée au Buron à Super Besse, avec escale à Charjoux, un paquet de chocos et un litre de rouge sous le bras.

Ce labeur très prenant n'a pas empêché Jean-Claude de s'investir dans d'autres activités.



Dès 1989 il s'engage dans une mission d'élu municipal. Toujours fidèle au poste, et même adjoint pendant six ans, il voit défiler quatre maires différents, l'un d'eux pour deux mandats. Il se rappelle, émaillant ces trente-et-une années, quelques épisodes très ... animés autour de la table du Conseil, parfois même, selon ses termes, « *des plumées* » quand les avis divergeaient trop radicalement. Pendant cette période il a, entre autres occupations, organisé de nombreux concours d'éleveurs, sans ménager sa peine ni, souvent, ses propres deniers pour transporter les participants ou les inviter à déjeuner. Il ne s'est jamais découragé. Il estime avoir fait preuve de souplesse et d'adaptation aux autres.

En 2005 il prend une initiative qui bénéficie à tout le village en ouvrant, dans un local qu'il a acheté, une boucherie dont il confie pendant sept ans la gérance à un jeune artisan-boucher. Quand l'affaire tourne court, Jean-Claude met le lieu redevenu vacant à la disposition de l'ADMR, qui y implante son bureau.

Et aujourd'hui, comment se passent les journées de Jean-Claude ? La plupart de ses « *filles* » sont parties vers le Pas-de-Calais. D'autres sont passées entre de bonnes mains plus proches, celles d'Eric, son digne successeur.

Jean-Claude se considère très bien entouré. Trouver des remplaçants lui a coûté bien des insomnies, mais la vie lui a envoyé exactement les personnes qu'il fallait. Les deux jeunes frères qui ont acheté sa ferme, y compris la maison, lui permettent d'y demeurer aussi longtemps qu'il le souhaitera. Cette maison, il la partage avec deux compagnes : Papillotte, la chienne découverte un matin dans la crèche de l'étable, comme un petit Jésus, et Minette, elle aussi tombée du ciel. L'une, maintenant patronne du logis, en garde farouchement l'entrée ; ne vous avisez pas d'y pénétrer à l'improviste (certains employés d'EDF en ont fait l'expérience à leurs dépens ...). L'autre a débarrassé le secteur des nombreuses souris qui s'en croyaient propriétaires. Jean-Claude va parfois encore traire une bête juste pour le plaisir d'offrir à ses deux coéquipières un bol de lait frais.

Et puis tout un réseau d'amis veille sur lui, et organise encore maintenant des concours où il peut se contenter de paraître quand tout est fin prêt. Cette sollicitude, Jean-Claude la doit bien entendu à ses qualités personnelles : son humour, son regard malicieux, sa franchise (si vous l'avez contrarié, il vous en informe sans détours ...), sa générosité. Il a par exemple plusieurs fois contribué à mettre le pied à l'étrier à de jeunes éleveurs.

Tout récemment, lorsqu'il a fêté sa retraite, le foyer rural débordait d'invités, tous attentifs à ce qu'il sorte de sa carrière avec les honneurs. Un ami a immortalisé l'événement par un petit livret de photos, où figurent en bonne place les « *filles* », même si elles n'ont pas assisté directement aux festivités.

Remercions Jean-Claude pour les services qu'il a rendus à la commune, et souhaitons-lui une paisible et reposante retraite, bien méritée, entre Papillotte, Minette, et tous ses amis !

# Nos services et associations

## **CAFÉ DE LA POSTE**

TEL : 04 73 71 91 07

## **BAR DU CHEVAL BLANC**

TEL: 04 13 71 91 29

## **BAR DE L'HOTEL DU NORD**

Route de Besse

TEL : 04 73 71 90 28

## **AUBERGE DES CASCADES**

Route de Besse

TEL : 04 73 71 90 76

## **HOTEL DE LA PROVIDENCE**

Route de Besse

TEL : 04 73.71.90.03

## **LA GRANGE D'ENTRAIGUES – BAR CHAMBRES D'HÔTES**

TEL : 06 13 53 56 74/09 51 05 75 06/

## **SALON DE THÉ – CHAMBRES ET TABLES D'HÔTES**

“Le chalet familial”

4, rue du Riou Cros

TEL : 07 66 08 52 44

au.chalet.familial@gmail.com

## **BAR « ROAD RUNNER » SNACK CHAMBRES D'HÔTES**

Route de Besse

TEL : 06 17 79 77 20/06 33 87 50 79

## **Boulangerie MORILLAT ouvert le matin (fermé le lundi)**

TEL : 04 73 88 61 87

## **Epicerie VIVAL (fermé le lundi)**

TEL : 06 01 75 51 17

## **TABAC-PRESSE, SOUVENIRS (fermé l'après-midi)**

FALGOUX Lydie

TEL : 04 73 71 95 07

## **TAXIS**

LAC Jean-Louis

TEL : 04 73 71 94 44

LADEVIE David

TEL : 06 69 58 64 83

## **COMITÉ DES FÊTES**

## **CLUB DE L'AMITIÉ**

## **LES AMIS D'ÉGLISENEUVE**

## **BOUCHON & BURON**

## **LA MÉMOIRE DES MARCHANDS DE TOILES**

## **LES PETITES CANAILLES D'ÉGLISENEUVE**

## **SOCIÉTÉ DE CHASSE**

## **SOCIÉTÉ DE PÊCHE**

## **STATION SERVICE (ORCEYRE) (automate 24/24)**

## **BROCANTE**

AMBLARD Marcel

TEL : 04 73 71 91 60

## **GARAGES AUTOMOBILES**

Garage d'Entraigues

BOULOGNE Guillaume

TEL : 04 73 56 18 15 /06 45 98 62 59

## **FUEL TRANSPORT**

VERDIER Pascal

TEL : 06 84 16 55 69

## **COUVERTURE ZINGUERIE**

BAPT Christian

TEL : 04 73 71 91 11

## **PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGISTE**

ESCALIER Laurent

TEL : 04 73 71 90 88

## **TRAVAUX PUBLICS, TERRASSEMENT**

GOMINARD Robert

TEL : 04 73 71 91 07

PLANE SYLVERE

TEL : 04 73 71 94 98

## **CARRIERE CTPP**

TEL : 04 73 71 92 57

## **COMMERCES DE BESTIAUX**

ECHAVIDRE Luc

TEL : 04 73 71 91 18

VIDAL Robert

TEL : 04 73 71 94 00

## **ARTISAN D'ART**

“MAISON VAN STIJN”

TEL : 04 73 71 53 28

## **COIFFURE (fermé le lundi)**

AUGUIN Cathy

TEL : 04 73 71 93 65

**Laurent MARION**

**06 20 12 57 37**

**Roger VIDAL**

**06 62 40 18 81**

**Jean-René TOURNADRE**

**06 33 87 60 38**

**Brigitte ECHAVIDRE**

**07 87 26 79 11**

**Jean-François SERRE**

**06 81 30 75 09**

**Lucile DIF**

**06 07 64 46 24**

**Philippe GUITTARD**

**06 24 75 33 33**

**Bernard GUITTARD**

**06 21 73 62 95**

**Directeur de publication : Didier CARDENOUX**  
**Comité de rédaction : Eliane GOY et Danielle HUGUET**

---

---



---

---

**Bureau de l'Office de tourisme : 04 73 71 92 65 – Rez de Chaussée de la Maison des Fromages**  
**Mairie d'Égliseneuve d'Entraigues Tél : 04 73 71 90 13 - Fax 04 73 71 93 98**  
**Courriel : [egliseneuve@free.fr](mailto:egliseneuve@free.fr)**

---

---